

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

Pèlerinage en Terre-Sainte du 19 au 27 avril 2023

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) 2.500 €

Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) : 410 €

Clôture des inscriptions : le 9 décembre 2022 (sous réserve de disponibilité des places)

CE PRIX COMPREND :

- Le **pré-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Brussels Zaventem, au départ de Cambrai et Raismes
- Le **transport aérien** de Bruxelles – Tel Aviv – Bruxelles sur vols réguliers de la compagnie Brussels Airlines et les taxes d'aéroport (réajustables jusqu'au moment de l'émission (à ce jour 65.71€))
- Le transport en **autocar privatisé en Terre-Sainte** pour tous trajets et transferts
- Le **séjour en pension complète en hôtels ou en maisons d'accueil Chrétienne, en chambres doubles, du dîner du 1er jour au déjeuner du 9ème jour inclus.**
- Les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- Les services d'un **guide local francophone**
- L'**assurance Assurever, option Galaxy GIR 5: annulation, assistance, rapatriement, bagages y compris d'option sanitaire (cas COVID)**
- Le système **audiophone** pour suivre les explications du guide
- Un **carnet du pèlerin**, un sac à dos et des étiquettes bagages
- Les pourboires du guide et du chauffeur

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour l'obtention d'une **chambre individuelle** : 410 €
- Les **boissons, les cafés et les extra personnels.**

Les prix sont basés sur les conditions économiques (taxes, taux de devises, coût du carburant...) connues en date du 12 juillet 2022. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, cout du carburant etc...)

CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document en annexe).

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 9 décembre est inférieur à 24. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire, de même si la situation sanitaire ne permet pas le voyage.

Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 8 jours suivant la date d'annulation. Pour toute annulation liée à un cas de force majeure*, nous ne retiendrons que 200 euros de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ.

*Cas de force majeure

La Garantie Annulation prend en charge les frais d'annulation, pour cause de maladie grave, accident grave ou décès (du pèlerin, de son conjoint ou d'un membre de la famille proche) ou autre causes justifiées, dès l'inscription et ce, jusqu'au jour du départ, dans les limites de la police d'assurance, dont les conditions sont sur le site internet.

En dehors du cas de force majeure :

Pour toute annulation :

- Du 22 décembre 2021 au 23 janvier 2022 : il sera retenu 10% du prix total du voyage par personne
- Du 24 janvier au 23 février 2022 : il sera retenu 20% du prix total du voyage par personne
- Du 24 février au 10 mars 2022 : il sera retenu 60% du prix total du voyage par personne
- Du 11 mars au 17 mars 2022 : il sera retenu 80 % du prix total du voyage par personne
- A partir du 18 mars : L'intégralité du prix du pèlerinage sera retenue.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 015

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

